



Compte-rendu du rendez-vous de quartier

PETITE TRONCHE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale renouvellent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, qui ont eu lieu de 2014 à 2019, pour entendre leurs questions, échanger sur leur cadre de vie et évoquer les projets en cours ou à venir.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique cadre de vie puis concertation.

Le rendez-vous du quartier Petite Tronche s'est déroulé le **jeudi 14 octobre 2021** au parc de la Poste. 18 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et des membres du conseil municipal : Marie-Claude Blin, Bernard Dupré, Nicolas Retour, Marine Legendre et Philippe Auger.

Introduction du Maire

La commune est engagée dans le plan Action climat qui se décline en une multitude d'engagements. Par exemple, les bacs plastiques jetables des restaurants scolaires ont été remplacés par des bacs en inox. Des actions de désimperméabilisation des surfaces goudronnées sont engagées. La flotte communale se renouvelle : des véhicules électriques remplacent les diesels.

Des instances sur la participation citoyenne se créent : deux sont en cours d'appel à participants sur le thème de la mobilité et de la participation, une troisième est à venir sur l'urbanisme.

Un conseiller numérique a été embauché, avec l'aide financière de l'État, pour aider les personnes en détresse numérique. Des permanences ont lieu au CCAS et au Verbe être.

La commune expérimente des bornes anti-moustiques sur trois sites. Selon les résultats de l'expérimentation, les élus envisageront une extension de ces bornes. Cette action est complémentaire des actions de prévention pour lutter contre le moustique tigre : il faut bannir toute forme d'eaux stagnantes. Les agents de l'Entente interdépartementale de démoustication (EID) peuvent intervenir chez les particuliers (demande sur le site <https://www.eid-rhonealpes.com/> ou contact par le pôle technique communal au 04 76 63 77 21).

Travaux

Le site du Cadran solaire, ancien hôpital militaire, a été déconstruit, avec une démarche novatrice de recyclage des matériaux. Des travaux de chauffage urbain sont en cours avenue des Maquis du Grésivaudan pour alimenter le site.

Le grand bâtiment de la faculté de médecine et de pharmacie va être rénové et l'aspect extérieur sera modifié.

Les travaux du carrefour des hôpitaux sont achevés : ils permettent une continuité des pistes cyclables et organisent l'accès au nouveau bâtiment qui accueillera les urgences. Les hélicoptères pourront atterrir sur le nouvel hélicoptère, situé sur le toit. Le fait de décoller de plus haut réduira probablement les nuisances sonores. Ils devraient par conséquent passer moins près des habitations.

L'immeuble du Rachais va bénéficier d'une réhabilitation à compter de 2022, les travaux vont durer environ deux années.

De l'eau ruisselait sur la Grande Rue au niveau de la Petite Tronche. Le problème provenait de la source St Jean qui était bouchée par des queues de renards (racines d'arbres). La canalisation a été débouchée.



Quartier Petite Tronche

Des études avaient été engagées en 2019 sur l'avenir du quartier en 3 volets : la vie économique, les espaces publics et l'habitat. La commune va relancer début 2022 ce travail urbanistique avec la Métro et l'Agence d'Urbanisme.

Le mur végétal de la placette d'entrée de ville a subi quelques désagréments du fait d'un mauvais fonctionnement de l'arrosage automatique. Il est désormais réparé. De nouvelles plantations de plantes grimpantes sont prévues pour le printemps 2022. La sculpture sera repeinte en vert pâle en concertation avec l'artiste.

Quai Charpenay

La Métro a réalisé un diagnostic du glissement du quai et la solution technique est de créer des enrochements pour renforcer la berge. Le coût des travaux est de 600 000 €. Les travaux pourraient être réalisés en 2022 ou 2023 en période de basses eaux. Les chicanes de la voirie, peu esthétiques, ont pour objectif de réduire la vitesse des véhicules. Des aménagements plus adaptés sont prévus lors des travaux. Les cheminements piétons, cycles et véhicules ont vocation à être séparés, c'est la demande que porte la commune à la Métropole.

Parc de la Poste

Suite à la concertation avec les habitants en 2019, le parc de la Poste va être rénové en janvier/ février 2022. Les cheminements vont être maintenus et désimperméabilisés et les jeux d'enfants seront déplacés vers le haut du parc. Une plateforme en bois permettant des activités sera créée, l'espace pique-nique déplacé sous les arbres pour être ombragé l'été et trois arbres plantés. Le parc sera clôturé côté Grande Rue et côté parking mais accessible en permanence. L'avant-projet est accessible sur le site internet de la ville, rubrique Cadre de vie puis concertation. Le règlement du parc sera affiché, y compris l'interdiction du parc aux chiens et l'interdiction des barbecues.

Aménagements

Les riverains avaient fait remonter les nuisances sonores occasionnées par les véhicules roulant trop vite sur les ralentisseurs de la Grande Rue côté Grenoble. Les élus ont validé avec la Métro d'enlever le premier ralentisseur de la Grande Rue, en test. La vitesse des véhicules sera surveillée.

Le conteneur de la rue de l'Isère déborde fréquemment de déchets. La commune est en lien régulier avec la Métro afin de veiller au bon état de ce point de collecte. La fréquence de collecte est de deux fois par semaine. Certains habitants indiquent que l'ouverture pour les déchets du conteneur de tri (jaune) situé à côté du parc de la Poste est moins pratique et serait moins utilisé.

Le chemin des Marronniers est une voie sans issue et beaucoup de véhicules y font demi-tour. Les riverains demandent qu'un panneau « Voie sans issue » soit installé à l'entrée de la voirie.

Un projet de passerelle piétonne existe depuis longtemps entre la Petite Tronche et l'île Verte. Ce projet, de la compétence de la Métro, n'est pas à l'ordre du jour du fait de son coût élevé et qu'il y a d'autres priorités de créations de passerelles sur l'Isère ou le Drac dans la métropole.

Vie commerçante

Malheureusement, il n'y a plus de distributeurs de billets sur la commune malgré les rencontres et les négociations entre les banques et les élus.

Un travail de longue haleine entamé depuis plusieurs années se poursuit pour trouver des solutions aux locaux commerciaux vacants de la Petite Tronche, que ce soit avec les propriétaires et avec la Métro.

78 places de stationnement sont accessibles dans le quartier de la Petite Tronche. En journée, beaucoup d'entre elles sont disponibles aux clients des commerces, notamment les places en zone bleue qui permettent la rotation des véhicules.

Un permis de construire a été déposé pour des logements au niveau de l'ancienne serrurerie. Le dossier est en cours d'instruction.

Plusieurs essais de marchés se sont révélés infructueux sur la Tronche car peu de monde les fréquentaient. Plusieurs marchés proches de la commune peuvent répondre à cette demande.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : participation@ville-latronche.fr

